

LE SITE 111CAPMAIL.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose selon les documents examinés de faire des investissements dans les actions. Mais le contenu de ceux-ci ne permet pas réellement de voir ce qui est proposé. Le site a été créé le 7 avril. Il est usurpé le nom d'une vraie société. Il est également proposé d'investir dans le vin. Le rendement garanti est impossible à donner.

Le site

Il a été créé le 07/04/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/111capmail.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 89 56 06 19

Il s'inscrit dans une série intéressante :

111capmail.com	01 89 56 06 19
ING BANK	01 89 56 06 52
cercleuropfinances.com	01 89 56 07 10
schneider-electric-se.com	01 89 56 07 22

Les faux noms

Le site utilise :

- Il a été usurpé le nom d'une responsable de l'entreprise. Nous ne publions donc pas son nom.

Les produits

Nous publions un mail d'accueil :

[Le-mail-daccueil-du-site-111capmail.pdf](#)

Il est proposé d'investir dans des actions selon la présentation de l'activité que nous publions ci-dessous mais nous n'avons pas compris en quoi cela consistait... Par contre, le rendement est garanti avec un taux impossible à obtenir à la signature du contrat que nous publions aussi ci-dessous :

[Le-catalogue-du-site-111capmail.pdf](#)

[Le-bulletin-de-souscripiton-du-site-111Capmail.pdf](#)

Ce site est une curiosité. Il propose aussi d'investir dans le vin ! Nous publions un mail reçu sur le sujet ainsi que la grille tarifaire 2023 :

[Le-mail-relatif-a-la-vente-de-vin-du-site-111capmail.pdf](#)

[La-grille-tarifaire-Vins-2023-du-site-111capmail.pdf](#)

Les règlements

Le site utilise :

Un compte portugais ayant l'IBAN PT50 0007 0000 0062 4123 6092 3

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société étrangère à cette arnaque. Nous publions le lien vers le vrai site <https://www.111cap.com/>

Il a été ajouté "mail" au nom du vrai site.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

